



La découverte d'un cadavre humain en Suisse nécessite une série de mesures importantes à prendre. Voici les étapes typiques à suivre :

1. ****Sécuriser les lieux**** : Il est crucial de sécuriser la zone où le cadavre a été découvert pour éviter toute contamination de preuves potentielles et pour protéger la scène de tout dommage.
2. ****Appeler les autorités**** : La police doit être contactée immédiatement pour signaler la découverte du cadavre. Le numéro d'urgence en Suisse est le 117 pour la police.
3. ****Ne pas toucher au corps**** : Il est important de ne pas déplacer ou altérer le corps afin de préserver les preuves et d'assurer une enquête appropriée.
4. ****Fournir des informations**** : Lorsque les autorités arrivent sur les lieux, il est essentiel de fournir toutes les informations pertinentes que vous avez sur les circonstances entourant la découverte du cadavre.
5. ****Attendre les instructions des autorités**** : Les autorités policières prendront le relais de la situation et vous donneront des instructions sur la manière de procéder. Il est important de coopérer pleinement avec leurs demandes.
6. ****Identifier le cadavre**** : Si possible, des efforts seront faits pour identifier la personne décédée. Cela peut impliquer la recherche de documents d'identité ou l'identification par des proches ou des témoins.
7. ****Procédures légales**** : Une enquête médico-légale sera probablement menée pour déterminer la cause du décès. Cela peut impliquer l'autopsie du corps par des médecins légistes.
8. ****Soutien aux témoins**** : Si vous êtes témoin de la découverte d'un cadavre, il est important de prendre soin de votre bien-être émotionnel. Si nécessaire, cherchez du soutien auprès d'amis, de la famille, le Care Team cantonal par le biais du 117 ou de professionnels de la santé mentale.

Il est important de se rappeler que la découverte d'un cadavre est une situation délicate qui nécessite une réponse rapide et appropriée des autorités compétentes.

"Le document Cleaner Post Mortem vise à vous accompagner dans vos démarches. Notre équipe de permanence est disponible par téléphone pour vous soutenir et vous fournir des informations dans la mesure de nos capacités. »

**Cleaner Post mortem, services administratifs Rue du 26 mars 3 CH-2730 Tramelan
Service de garde +41 78 745.44.11**